

VALEUR DES IMPORTATIONS TOTALES POUR LA CONSOMMATION
LOCALE, PAR PROVINCE, 1896 (Y COMPRIS LES MONNAIES ET
LINGOTS).

PROVINCES.	Importations totales.		Articles entrés pour la consommation.			Droits perçus.
	Articles imposables	Articles admis en franchise.	Articles imposables	Articles admis en franchise.	Total.	
	\$	\$	\$	\$	\$	
Ontario.....	28,351,486	17,674,494	27,377,377	17,265,065	44,642,442	7,860,387
Québec.....	30,629,372	18,712,378	25,548,092	18,663,893	44,211,985	7,738,548
Nouvelle-Ecosse.....	5,525,961	2,810,859	4,734,239	2,845,785	7,580,124	1,442,928
Nouveau-Brunswick....	3,354,315	2,052,333	3,247,722	2,058,632	5,306,354	1,086,804
Manitoba.....	2,018,093	686,041	2,034,368	678,723	2,713,091	615,218
Colombie Anglaise.....	3,991,703	1,574,535	3,903,050	1,593,894	5,496,944	1,306,739
Ile du Prince-Edouard..	316,342	173,903	321,883	174,704	496,587	127,609
Les Territoires.....	72,668	67,025	72,928	67,025	139,953	19,133
Total	74,259,940	43,751,568	67,239,759	43,347,721	110,587,480	*20,219,037

*Y compris \$21,691 de droits perçus au Fort-Cudahy.

Sur le montant total des droits perçus, \$7,358,514 ou 36.4 pour 100 furent perçus sur des marchandises venant de la Grande-Bretagne, et \$7,767,993 ou 38.4 pour 100, sur des marchandises venant des Etats-Unis. Les montants les plus considérables qui viennent ensuite furent perçus comme suit : \$1,020,805 sur les articles venant de France : \$1,329,186 venant d'Allemagne, et \$792,610 venant de la Hollande. Les droits sur les importations venant des Indes occidentales ont été très affectés par l'abolition des droits sur le sucre et sont tombés de \$1,337,754 en 1891, à \$478,829 en 1896. Les importations des articles admis en franchise venant des Etats-Unis, étaient de 50 pour 100, pendant que 26 pour 100 des articles venant de la Grande-Bretagne, étaient sur la liste des articles admis en franchise.

Les chiffres donnés dans le tableau précédent indiquent seulement les voies par lesquelles les marchandises entrent dans la Puissance et ne représentent en aucune façon la consommation de chacune des provinces. La province de Québec, possédant les principaux ports d'entrée pour les marchandises venant des Etats-Unis, il est évident qu'une très grande partie des droits perçus dans la province de Québec est réellement payée par la province d'Ontario. Les mêmes remarques s'appliquent également aux exportations. Des produits de l'Ile du Prince-Edouard sont transportés à la terre ferme et, de là, envoyés aux ports de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, sont entrés comme étant exportés de ces provinces. D'après les tableaux de la navigation et du commerce, 95,619 têtes de bétail furent exportées de la province de Québec en 1896, c'est-à-dire du port de Montréal, mais au delà de 90 pour 100 venaient d'Ontario.

Le tableau suivant montre le progrès des importations des matières brutes depuis la Confédération :—